



MRC du
Golfe-du-Saint-Laurent

Rapport d'activité 2025

Fonds Régions et Ruralité (Volet 2)

Période visée : 1^{er} janvier au 31 mars 2025

INTRODUCTION

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a le plaisir de vous présenter le rapport d'activités qui fait état des investissements réalisés dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité entre le 1^{er} janvier au 31 mars 2025.

PRIORITES D'INTERVENTION

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent vous présente les priorités d'intervention et les projets qui ont été financés dans le cadre de ce fonds pour la période visée par le présent rapport.

Priorité 1 ► **La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire**

- Modification et adoption du schéma d'aménagement et de développement ;
- Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;
- Élaboration du plan de gestion des matières résiduelles ;
- Information quant à la gestion des baux de villégiatures.

Projets	Coût total du projet	Montant Accordé	Montant Versé	Solde à verser
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent Aménagiste – Travail de l'aménagiste	20 723.45 \$	20 723.45 \$	20 723.45 \$	0.00 \$
Atelier Urbain Travail d'aménagement	1 129.64 \$	1 129.64 \$	1 129.64 \$	0.00 \$
TOTAL	21 853.09 \$	21 853.09 \$	21 853.09 \$	0.00 \$

Priorité 2 ► **Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)**

- Soutien et partage de services aux municipalités de la MRC ;
- Soutien et partage d'expertise pour tous les services municipaux (urbanisme, services, incendie, etc.).

Projets	Coût total du projet	Montant Accordé	Montant Versé	Solde à verser
Aucun projet				

Priorité 3 ► La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

- Favoriser la création et/ou le maintien d'emplois durables ;
- Offrir un support continu aux entrepreneurs avec la réalisation de leur projet (plan d'affaires, études, références) ;
- Promouvoir le développement social et supporter les promoteurs d'entreprises d'économie sociale ;
- Accompagner, soutenir techniquement et/ou financièrement des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité (activités de consultation, d'orientation, de référence, support à la formation) ;
- Offrir et assurer la gestion des programmes offerts à nos clients : (Jeunes promoteurs, Soutien au travailleur autonome, Fonds de développement des entreprises d'économie sociale, Services d'aide à l'emploi) ;
- Offrir et assurer la gestion des fonds d'investissement tels que le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS).

Projets	Fond	Cout total du projet	Montant accordé	Montant versé	Solde à verser
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent Agents de développement		25 019.94 \$	25 019.94 \$	25 019.94 \$	0.00 \$
Total		25 019.94 \$	25 019.94 \$	25 019.94 \$	0.00 \$

Priorité 4 ► La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

- Établir des partenariats et soutenir financièrement des organismes du milieu afin d'améliorer la qualité de la vie de nos résidents dans les domaines et auprès des clientèles qui suivent : Aînés, familles, jeunes, pêche, aquaculture, agroalimentaire, tourisme, loisirs, diversification économique, formation de la main d'œuvre, transport, télécommunication, environnement et prévention incendie.

Projets	Fond	Cout total du projet	Montant accordé	Montant versé	Solde à verser
MRC de Sept-Rivières Dossier Énergie	FAPS		1 291.60 \$	1 291.60 \$	0.00

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent Rédaction d'un rapport sur les avantages régionaux de la route 138 et production d'un cadre argumentaire sur les avantages et la nécessité de compléter la route 138 pour désenclaver la Côte-Nord	FAPS		83 604.68 \$	0.00 \$	83 604.68 \$
Total			84 896.28 \$	1 291.60 \$	83 604.68 \$

Priorité 5 ▶ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

- Travailler en collaboration avec des organismes ou ministères ou autre (MRC, Assemblée des MRC de la Côte-Nord) afin de convenir d'ententes sectorielles.

Ententes	Cout total de l'entente	Montant engagée 2025	Montant versé	Solde à verser
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Côte-Nord 2025-2029 Ministère des affaires municipales et habitation 01 janvier 2025 au 31 décembre 2029 Engagement totale FRR2 : 72 000 \$	2 000 000,00 \$	14 400,00 \$		
TOTAL	2 000 000,00 \$	14 400,00 \$		

Priorité 6 ▶ Le soutien au développement rural sur tout le territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

- Le bien-être de la population (sports et loisirs) ;
- La création d'emploi.
- Les services de proximité.
- La communication.

Projets	Fond	Cout total du projet	Montant accordé	Montant versé	Solde à verser
aucun projet					

FRAIS ADMINISTRATIFS

Frais administratifs	21 026.72 \$
Priorité 1	21 853.09 \$
Priorité 2	0.00 \$
Priorité 3	25 019.94 \$
Priorité 4	84 896.28 \$
Priorité 5	14 400.00 \$
Priorité 6	0.00 \$
Total des priorités (incluant les frais administratifs)	167 196.03 \$

SOMMAIRE

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Montant accordé FRR2	1 408 078	1 462 833	1 462 833	1 462 833	1 462 833	7 259 410
Somme transférée du FDT			1 143 859			1 143 859
TOTAL	1 408 078	1 462 833	2 606 692	1 462 833	1 462 833	8 403 269.00
Montant engagé	906 328.22	1 334 652.82	1 078 931.09	2 024 435.79	2 101 432.28	7 445 780.20
Residuel	501 749.78	128 180.18	1 527 760.91	-561 602.79	-638 599.28	957 488.80
Solde à verser					*790 292.77	167 196.03

*Au 31 decembre 2024